COMPTABILITÉ - FISCALITÉ

CEE : comprendre le dispositif, monter les dossiers et comptabiliser les certificats

Les certificats d'économie d'énergie interviennent dans de nombreuses opérations de travaux et d'équipement, mais le dispositif reste mal maîtrisé côté administratif et comptable. Les pièces sont réunies après le début des travaux, les mentions attendues manquent sur les devis, et le traitement comptable de la prime perçue se décide au dernier moment sans règle stable. Ce format court de trois heures clarifie la mécanique du dispositif et le circuit d'un dossier, de l'engagement de l'opération jusqu'à la valorisation. Il précise ensuite le traitement comptable des primes reçues et les points de contrôle à mettre en place pour éviter les rejets.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 600 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables et responsables administratifs ainsi que responsables travaux et chargés d'affaires concernés par des opérations d'économie d'énergie.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Expliquer le fonctionnement du dispositif des certificats d'économie d'énergie
- Identifier les acteurs et leurs rôles respectifs dans un dossier
- Réunir les pièces justificatives attendues au bon moment du projet
- Sécuriser les mentions requises sur les devis et les factures
- Comptabiliser la prime perçue et assurer son suivi

03 Programme détaillé

M1 Le dispositif et ses acteurs

- Comprendre qui fait quoi et pourquoi
- Principe général du mécanisme des certificats d'économie d'énergie
- Rôle du bénéficiaire de l'installateur et de l'acteur valorisateur
- Notion d'opération standardisée et d'opération spécifique
- Conditions générales d'éligibilité d'une opération
- À retenir : L'engagement de l'opération avant la mise en place du dossier reste la première cause de perte du bénéfice.

M2 Monter et suivre un dossier

- Les pièces au bon moment
- Chronologie des étapes du devis à l'achèvement des travaux
- Pièces justificatives attendues et mentions requises sur les documents
- Contractualisation avec l'acteur qui valorise les certificats
- Points de contrôle avant dépôt du dossier
- Causes fréquentes de rejet et moyens de les prévenir
- Cas pratique : Les participants passent en revue un dossier incomplet et identifient les pièces manquantes avant dépôt.

M3 Traduire en comptabilité

- Enregistrer la prime et en assurer le suivi
- Moment de comptabilisation de la prime attendue
- Distinction entre prime rattachée à un investissement et aide d'exploitation
- Suivi des dossiers en cours et des montants à recevoir
- Conservation des justificatifs en vue d'un contrôle
- Atelier : Chaque participant détermine le traitement comptable d'une prime liée à des travaux en cours d'achèvement.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 600 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr